

Notice biographique d'Yves Mersch

Copyright: (c) CVCE.EU by UNI.LU

Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.
Consultez l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

URL: http://www.cvce.eu/obj/notice_biographique_d_yves_mersch-fr-ad643658-c212-4443-b1d7-0b8f6dbb014f.html



Date de dernière mise à jour: 07/07/2016

Yves Mersch

Président de la Banque centrale du Luxembourg (BCL) (depuis le 1^{er} Juin 1998).

Né le 1^{er} octobre 1949, à Luxembourg.

Études et formation

- 1973: Maîtrise de droit, Université de Paris 1 Panthéon Sorbonne;
- 1974: Études de troisième cycle universitaire en droit public international et maîtrise en sciences politiques à l'Université de Paris 1 Panthéon Sorbonne;
- 1975: Études de troisième cycle universitaire en sciences politiques à l'Université de Paris 1 Panthéon Sorbonne.

Carrière

- 1974: Entrée au barreau de Luxembourg et, simultanément, professeur assistant en droit public à l'Université de Paris-Sud 11;
- 1975: Assistant au ministère des Finances du Luxembourg;
- De 1976 à 1978: Assistant au Fonds monétaire international (FMI), Washington D.C;
- De 1978 à 1979: Attaché au ministère des Finances du Luxembourg;
- De 1980 à 1981: Conseiller financier à la représentation permanente du Luxembourg auprès de l'Organisation des Nations Unies, New York;
- 1981: Conseiller en relations financières et monétaires internationales au ministère des Finances;
- De 1983 à 1999: Membre du Conseil de l'Institut monétaire luxembourgeois (IML);
- De 1985 à 1989: Commissaire du gouvernement pour la Bourse de Luxembourg;
- De 1989 à 1998: Directeur du Trésor; Représentant personnel du ministre des Finances dans les négociations ayant abouti au traité de Maastricht.
- Depuis le 1^{er} juin 1998: Président de la Banque centrale du Luxembourg (réélu pour un second mandat le 8 juin 2004);
- Membre du Conseil de gouvernance et du Conseil général de la Banque centrale européenne.

Fonctions internes et internationales

- Comité monétaire des CE: membre suppléant (1982-1985) et membre à part entière (1989- 1998);
- Gouverneur au Fonds monétaire international (IMF) (gouverneur suppléant);
- Banque mondiale (gouverneur suppléant);
- Banque européenne pour la reconstruction et le développement (gouverneur suppléant);
- Banque européenne d'investissement (BEI) (membre du comité de direction);
- Banque de développement du Conseil de l'Europe (membre du comité de direction);
- Fonds international pour le développement agricole (IFAD) (gouverneur).

Président

- de l'Office du Ducroire;
- du Fonds de lutte contre le trafic de drogues.

Vice-président de la Société nationale de crédit et d'investissement.

Représentant de l'État dans les conseils d'administration des sociétés suivantes:

- ARBED S.A (production d'acier);
- Société européenne de satellites (SES) (services satellitaires);
- Société des Postes et Télécommunications;
- Société Nationale des Habitations à Bon Marché;
- Banque et Caisse d'Épargne de l'État.

Autres fonctions

- Depuis 2000: Président de «The Bridge Forum Dialogue a.s.b.l.», fondé en l'an 2000, avec la participation des institutions communautaires siégeant au Luxembourg;
- De 2003 à 2009: Membre du comité académique de l'«Institut Universitaire International Luxembourg» (IUIL);
- Depuis 2006: Membre du comité de direction de la Fondation «Luxembourg School of Finance» (LSF).

Distinctions

- Officier de la légion d'Honneur (France);
- Grand Officier de l'Ordre de la Croix du Mérite (Lettonie).

Yves Mersch et Pierre Werner

- Yves Mersch a été le collaborateur direct de Pierre Werner au ministère des Finances (1984-1989), en ce qui concerne notamment le statut monétaire propre au Luxembourg, la mise en place de l'IML, l'expansion de la bourse de Luxembourg, la législation de la place financière luxembourgeoise et les relations internationales.

- Yves Mersch a participé directement aux négociations et à la rédaction du traité de Maastricht, et la proposition de texte luxembourgeois concernant l'UEM serait sortie de sa plume.

- En 2002, suite à la disparition de Pierre Werner et en hommage à l'ancien Premier ministre, il met en place «The Pierre Werner lecture», cycle de conférences annuel organisé par la Banque centrale du Luxembourg en collaboration avec «The Bridge Forum Dialogue a.s.b.l.».

- En 2003, en tant que président de la BCL, il donne le nom de Pierre Werner au nouveau bâtiment de la banque et inaugure une sculpture représentant l'ancien Premier ministre dans le patio de la BCL.